

10 fév 2017 -13:47

Appartient à [Conseil des ministres du 10 février 2017](#)

## Chiffres du budget économique 2017

Sur proposition du ministre de l'Economie Kris Peeters, le Conseil des ministres a pris connaissance des chiffres du budget économique 2017, communiqués par l'Institut des comptes nationaux (ICN), en application de la loi du 21 décembre 1994.

Depuis la publication des prévisions économiques de septembre 2016, la prévision de croissance pour l'économie européenne en 2017 a été légèrement revue à la hausse. Les données récentes et les indicateurs de confiance montrent que l'économie européenne enregistre de meilleures performances que prévu immédiatement après le vote en faveur du Brexit de juin 2016. Les effets négatifs du Brexit sur l'économie britannique sont jusqu'à présent limités, mais la hausse des prix à l'importation pourrait freiner la croissance outre-Manche cette année. Par ailleurs, les élections qui auront lieu prochainement dans plusieurs États membres de la zone euro sont également une source d'incertitudes politiques. La croissance de la zone euro dans son ensemble devrait s'établir à 1,5 % en 2017, contre 1,7 % en 2016.

En 2017, la croissance belge oscillerait entre 0,3 et 0,4 % par trimestre grâce à la dynamique de la demande intérieure, tandis que la contribution des exportations nettes serait nulle. Sur base annuelle, la croissance économique belge s'établirait à 1,4 %, après avoir atteint 1,2 % en 2016. L'emploi intérieur a progressé de 1,3 % en 2016 et progresserait encore de 1,1 % en 2017, ce qui représente une création nette de respectivement 59 000 et 51 000 emplois. L'emploi salarié dans le secteur marchand est influencé favorablement (surtout en 2016) par les mesures de réduction du coût du travail. Ces dernières, combinées à une croissance relativement stable de l'activité économique, pourraient déboucher sur la création nette de 86 000 emplois sur l'ensemble des deux années. Le nombre de travailleurs indépendants progresserait de 24 000 unités sur la même période. En revanche, le nombre d'emplois publics en 2017 serait légèrement inférieur à celui enregistré en 2015. Compte tenu de la poursuite de la croissance de la population active, le nombre de chômeurs (y compris les chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi) diminuerait de 58 000 unités sur l'ensemble de la période 2016-2017. Le taux de chômage harmonisé (définition Eurostat) passerait ainsi de 8,5 % en 2015 à 7,6 % en 2017.

L'inflation a atteint 2,7 % en janvier 2017, mais devrait progressivement fléchir au cours des prochains mois étant donné que la croissance à un an d'intervalle du prix du pétrole ralentit et que les effets d'un certain nombre de mesures ayant accru le prix de l'électricité dans le courant de 2016 disparaissent. En 2017, les mesures visant à limiter le coût du travail freinent l'inflation sous-jacente en moyenne annuelle. Toutefois, sous l'effet de l'augmentation du prix du pétrole, l'inflation s'établirait à 2,1 % en 2017, soit un niveau comparable à celui de l'an dernier. L'indice santé augmenterait de 1,7 % en 2017. L'indice pivot actuel pour les traitements de la fonction publique et les allocations sociales (103,04) serait dépassé en mai 2017.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Kris Peeters, Vice-Premier ministre et  
ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs,  
chargé du Commerce extérieur  
Rue Ducale 61  
1000 Bruxelles  
Belgique